

COMPT E - R E N D U

DU CONSEIL MUNICIPAL

(article 23 du règlement intérieur)

Séance du Mercredi 3 avril 2002

CM en exercice 33
CM Présents 32
CM votants 33

Date de convocation du Conseil Municipal : Jeudi 28 mars 2002

L'an deux mil deux, le mercredi 4 avril du mois de mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bellegarde sur Valserine, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Roger PETIT, Doyen d'âge,

Présents : Léon GAVAGGIO, Janine GAVEN, Lucien BOUVET, Brigitte OLMI, Régis PETIT, Jean ROBIN, Michel CHAPPUIS, Elisabeth GONIN, Janine PICOT, Madeleine MONVAL, Marcel PICCHIOLI, Jacqueline GALLIA, Janine MENEGHINI, Elisabeth PICARD, Odile GIBERNON, Bernard MARANDET, Jacqueline MENU, Christiane BOUCHOT, Marie Noëlle DEROBERT, Bernard VOLLE, Roland MULTIN, Françoise GONNET, Didier BRIFFOD, Isabel RICHOZ, Marc NUBLAT, Annie FREYDIER-SCHITTLY, Claude BLANCHET, Françoise FALCONNIER, Jean-Pierre MICHEL, Viviane BRUANT-GRIVET, Guy LARMANJAT

Absent représenté : Claude TURC par Lucien BOUVET

Secrétaire de séance : Marc NUBLAT

DELIBERATION 02/42**ELECTION DU MAIRE****ELECTION DU MAIRE : PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Le Président de séance, après avoir donné lecture des articles L.2122.4, L.2122.7 et L.2122.8, du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues dans ces articles.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33	
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	7	
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	26	
Majorité absolue	14	
A OBTENU	Monsieur Roger PETIT	26 voix

Monsieur Roger PETIT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

DELIBERATION 02/43**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en application des dispositions de l'article L.2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjointes sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Il propose par conséquent de fixer ce nombre à neuf.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte par vingt-sept voix pour et six abstentions la proposition de Monsieur le Maire et fixe le nombre de postes d'Adjointes à neuf.

DELIBERATION 02/44**ELECTION DES ADJOINTS****ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	8
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	25

Majorité absolue **13**

A OBTENU **Monsieur Léon GAVAGGIO** **25 voix**

Monsieur Léon GAVAGGIO ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Deuxième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	7
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	26

Majorité absolue **14**

A OBTENU **Madame Elisabeth GONIN** **26 voix**

Madame Elisabeth GONIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième adjoint, et a été immédiatement installée.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

33

A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions

(respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)

7

RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés

26

Majorité absolue 14

A OBTENU Madame Janine GAVEN 26 voix

Madame Janine GAVEN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée troisième adjoint, et a été immédiatement installée.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

33

A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions

(respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)

7

RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés

26

Majorité absolue 14

A OBTENU Monsieur Lucien BOUVET 26 voix

Monsieur Lucien BOUVET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Cinquième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	7
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	26

Majorité absolue **14**

A OBTENU **Madame Brigitte OLMI** **26 voix**

Madame Brigitte OLMI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée cinquième adjoint, et a été immédiatement installée.

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Sixième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	7
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	26

Majorité absolue **14**

A OBTENU **Monsieur Régis PETIT** **26 voix**

Monsieur Régis PETIT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé sixième adjoint, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SEPTIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Septième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	7
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	26

Majorité absolue 14

A OBTENU Monsieur Jean ROBIN 26 voix

Monsieur Jean ROBIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé septième adjoint, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU HUITIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Huitième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions (respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)	7
RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés	26

Majorité absolue 14

A OBTENU Monsieur Michel CHAPPUIS 26 voix

Monsieur Michel CHAPPUIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé huitième adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU NEUVIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Monsieur Roger PETIT, élu Maire, à l'élection du Neuvième Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
--	-----------

A DEDUIRE : bulletins blancs ou nuls, abstentions
(respect des articles L 65 et L 66 du Code Electoral et article L.2121.20 du CGCT)

7

RESTE : pour le nombre des suffrages exprimés

26

Majorité absolue 14

A OBTENU Monsieur Bernard MARANDET 26 voix

Monsieur Bernard MARANDET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé neuvième adjoint, et a été immédiatement installé.

DELIBERATION 02/45 **DESIGNATION DE DELEGUES DE LA COMMUNE AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS ET DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS PERMANENTES (MODIFICATIONS)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents moins six abstentions (Annie FREYDIER-SCHITTLY, Claude BLANCHET, Françoise FALCONNIER, Jean-Pierre MICHEL, Viviane BRUANT-GRIVET, Guy LARMANJAT) décide la modification des délibérations suivantes :

01/164 du 18 mars 2001 **CONSTITUTION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL**

C 1 **ECONOMIE – EMPLOI – URBANISME**

7 représentants de la Majorité Bernard MARANDET, Marc NUBLAT, Janine MENEHINI, Jacqueline GALLIA, Bernard VOLLE, Elisabeth GONIN, Claude TURC

1 Représentant de l'Opposition Annie FREYDIER-SCHITTLY

C 4 **ACTION SOCIALE : LOGEMENT – SOLIDARITE – PERSONNES AGEES / SECURITE**

Sous Commission, Logement, Solidarité, Personnes Agées

5 représentants de la Majorité Lucien BOUVET, Jacqueline MENU, Odile GIBERNON, Elisabeth PICARD, Brigitte OLM

1 Représentant de l'Opposition Claude BLANCHET

Sous Commission Sécurité

5 représentants de la Majorité Lucien BOUVET, Marcel PICCHIOLI, Janine MENEHINI, Madeleine MONVAL, Isabel RICHOS

1 Représentant de l'Opposition Viviane BRUANT-GRIVET

C 5 **CADRE DE VIE – TRANSPORTS – COMMISSIONS DE QUARTIER**

7 représentants de la Majorité Brigitte OLMI, Françoise GONNET, Michel CHAPPUIS, Elisabeth PICARD, Christiane BOUCHOT, Janine MENEHINI, Marcel PICCHIOLI

1 Représentant de l'Opposition Claude BLANCHET

C 7 CULTURE – FETES ET CEREMONIES - COMMUNICATION

7 représentants de la Majorité Jean ROBIN, Odile GIBERNON, Elisabeth GONIN, Roland MULTIN, Marie-Noëlle DEROBERT, Isabel RICHOSZ, Christiane BOUCHOT

1 Représentant de l'Opposition Françoise FALCONNIER

C 8 TOURISME

7 représentants de la Majorité Michel CHAPPUIS, Marie-Noëlle DEROBERT, Brigitte OLMI, Elisabeth PICARD, Françoise GONNET, Odile GIBERNON, Christiane BOUCHOT

1 Représentant de l'Opposition Françoise FALCONNIER

01/66 du 18 mars 2001 CONSTITUTION D'UN GROUPE TECHNIQUE POUR LE PROJET DE NOUVELLE GARE A BELLEGARDE

Président Le Maire ou son représentant,

6 représentants de la majorité : Bernard MARANDET, Léon GAVAGGIO, Elisabeth GONIN, Marc NUBLAT, Bernard VOLLE, Brigitte OLMI,

1 représentant de l'opposition : Claude BLANCHET

01/67 du 18 mars 2001 CONSTITUTION DE TRAVAIL POUR LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS P.O.S.

5 membres de la majorité : Roger PETIT, Bernard MARANDET, Marc NUBLAT, Léon GAVAGGIO, Jean ROBIN

1 membre de l'opposition : Guy LARMANJAT

01/68 du 18 mars 2001 COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Monsieur le Maire ou Monsieur Léon GAVAGGIO

4 Membres titulaires de la majorité : Régis PETIT, Didier BRIFFOD, Elisabeth GONIN, Bernard VOLLE

1 membre titulaire de l'opposition : Annie FREYDIER SCHITTLY

4 Membres suppléants de la majorité : Marc NUBLAT, Bernard MARANDET, Marcel PICCHIOLI, Roland MULTIN

1 membre suppléant de l'opposition : Claude BLANCHET

01/71 du 18 mars 2001

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX
CONSEILS SYNDICAUX DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE**

Membres titulaires : Didier BRIFFOD, Michel CHAPPUIS, Bernard VOLLE, Marcel PICCHIOLI

01/80 du 18 mars 2001

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires				
	NOM & Prénom	Profession	Adresse (hameau)	Observations
1	Monsieur DARMET Georges	Retraité	6 rue Jules Ferry - 01200 Bellegarde sur Valserine	
2	Monsieur GACHON Pierre	Notaire	55 rue de la République - 01200 Bellegarde sur Valserine	
3	Madame BOUCHOT Christiane	Sans profession	9 avenue de la Gare - 01200 Bellegarde sur Valserine	
4	Monsieur RENARD Daniel	Expert en bâtiment	39 rue Lafayette - 01200 Bellegarde sur Valserine	
5	Monsieur MICHEL Jean-Pierre	Informaticien	5 allée des Mésanges - 01200 Bellegarde sur Valserine	
6	Monsieur GAVAGGIO Pierre	Retraité	les Gorges - 01200 Vouvray	D
7	Monsieur FAVRE Francisque	Retraité	64 rue Buffon - 01200 Bellegarde sur Valserine	
8	Monsieur CAILLEUX Daniel	Retraité	5 rue Bara - 01200 Bellegarde sur Valserine	
9	Monsieur BAILLY Camille	Fromager	2 rue Zéphirin Jeantet - 01200 Bellegarde sur Valserine	
10	Madame GALLIA Jackie	Commerçante	54 rue Buffon - 01200 Bellegarde sur Valserine	
11	Monsieur GUFFON Olivier	Expert comptable	rue Paul Painlevé - 01200 Bellegarde sur Valserine	
12	Monsieur MISCICCHIA Antoine	Expert comptable	23 allée des Florales - 01200 Bellegarde sur Valserine	
13	Madame NOLY Simone	Retraitee	41 rue Buffon - 01200 Bellegarde sur Valserine	
14	Monsieur MAGNIN Georges	Traiteur	rue de la République - 01200 Bellegarde sur Valserine	
15	Monsieur PUECH Richard	Marbrier	10 rue des Lilas - 01200 Bellegarde sur Valserine	
16	Monsieur MARANDET Bernard	Facteur	6 allée des Sorbiers - 01200 Bellegarde sur Valserine	

Suppléants				
	NOM & Prénom	Profession	Adresse (hameau)	Observations
1	Monsieur BAILLET Jean Pierre	Architecte	5 place Henri Dunant - 01200 Bellegarde sur Valserine	
2	Monsieur ALLAIS Bruno	Photographe	18 rue de la République - 01200 Bellegarde sur Valserine	
3	Monsieur PERONCINI Nello	Retraité	12 rue Joseph Marion - 01200 Bellegarde sur Valserine	
4	Monsieur CHAPPUIS Michel	Propriétaire forestier	Le Catray - 01200 Châtillon en Michaille	F - D
5	Monsieur THOLAS Pierre	Agent immobilier	5 rue de Turenne - 01200 Bellegarde sur Valserine	
6	Monsieur DEPIGNY Alain	Commerçant	La Grande Côte - 01200 Lancrans	D
7	Monsieur NINET Charles	Retraité	5 chemin de Beauséjour - 01200 Bellegarde sur Valserine	
8	Monsieur OLMI Marc	Géomètre	8 allée des Bouvreuils - 01200 Bellegarde sur Valserine	
9	Madame TURC Martine	Sans profession	58 rue des Jonquilles - 01200 Bellegarde sur Valserine	

10	Monsieur JANIN Christian	Opticien	Le Châtelard - 01200 Châtilion en Michaille	D
11	Monsieur SEVIN Michel	Restaurateur	10 place Gambetta - 01200 Bellegarde sur Valserine	
12	Madame CLEMENT Jacqueline	Secrétaire	8 rue de Musinens - 01200 Bellegarde sur Valserine	
13	Monsieur DOUCET Louis	Retraitée	49 rue de la République - 01200 Bellegarde sur Valserine	
14	Monsieur GROSFILLEY Roger	Retraité	1 ter rue Charcot - 01200 Bellegarde sur Valserine	
15	Monsieur JACQUET Jean	Bijoutier	36 rue du Sorgia - 01200 Bellegarde sur Valserine	
16	Monsieur NINET Jean	Retraité	42 rue Hoche - 01200 Bellegarde sur Valserine	

01/94 du 21 mars 2001

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT JURA

Délégué titulaire : **Michel CHAPPUIS**

Délégué suppléant : **Brigitte OLM**

01/96 du 21 mai 2001

CREATION D'UNE COMMISSION DU PERSONNEL

Monsieur le Maire Président de Droit

Madame Elisabeth GONIN, Monsieur Régis PETIT, Monsieur Léon GAVAGGIO

01/97 du 21 mai 2001

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC T.U.B. (TRANSPORTS URBAINS DE BELLEGARDE)

4 représentants de la majorité : **Brigitte OLM, Elisabeth GONIN, Françoise GONNET, Marcel PICCHIOLI**

1 représentant de la minorité : **Jean-Pierre MICHEL**

01/98 du 21 mai 2001

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

3 représentants de la majorité : **Bernard MARANDET, Léon GAVAGGIO, Didier BRIFFOD**

1 représentant de la minorité : **Claude BLANCHET**

01/190 du 5 novembre 2001

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CONSEILS D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE : LYCEE POLYVALENT SAINT EXUPERY

3 Membres titulaires : **Madeleine MONVAL, Christiane BOUCHOT, Jean ROBIN**

3 Membres suppléants : **Jacqueline GALLIA, Odile GIBERNON, Elisabeth PICARD**

Monsieur le Maire expose qu'il peut recevoir délégation du Conseil Municipal, pour la durée du mandat, dans dix sept domaines définis précisément par l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce afin de prendre certaines décisions rapidement sans avoir à réunir le Conseil.

Le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal qui peut toujours mettre fin à la délégation.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal accepte cette délégation et le charge :

1. D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux.
2. De fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal.
3. De procéder, dans les limites fixées par le conseil Municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
4. De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget.
5. De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
6. De passer les contrats d'assurance ;
7. De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
8. De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
9. D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
10. De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 30 000 F ;
11. De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
12. De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.
13. De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
14. De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
15. D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
16. D'intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;
17. De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents moins six abstentions (Annie FREYDIER-SCHITTLY, Claude BLANCHET, Françoise FALCONNIER, Jean-Pierre MICHEL, Viviane BRUANT-GRIVET, Guy LARMANJAT) approuve la proposition de son Président et délègue au Maire la totalité des domaines cités à l'article L.2122.22 du CGCT l'autorisant également à les subdéléguer à un adjoint en application de l'article L.2122.18.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 heures 45

***Je certifie que le présent acte a été publié le 8 avril 2002 et
notifié selon les lois et règlements en vigueur***

Le Maire,

Roger PETIT